

Les rapaces forestiers et la gestion forestière

Très discrets, les rapaces forestiers sont des oiseaux difficiles à observer et souvent mal connus du grand public. Tous sont protégés au niveau national et certains le sont au niveau européen, notamment par la directive « Oiseaux ».

Leur présence en forêt privée repose sur le respect de quelques recommandations simples à mettre en œuvre.

RECONNAITRE LES RAPACES

Les espèces présentées ci-après sont dépendantes des peuplements âgés qui leur garantissent un lieu de reproduction et de refuge. Elles sont toutes migratrices et ne reviennent en France que pour nicher.

Balbusard-pêcheur

Le Balbusard-pêcheur est un oiseau de proie de grande taille se nourrissant de poissons capturés vivants. Il niche dans les grands massifs forestiers à proximité d'un grand plan d'eau ou d'un cours d'eau.



Nid de Balbusard-pêcheur



Balbusard-pêcheur



Bondrée apivore



Circaète Jean-le-Blanc



Même volumineux, un nid de rapaces est généralement difficile à repérer

Milan noir

De retour dès février-mars, le Milan noir recherche les lisières forestières en bordure de cours d'eau pour s'installer. Opportuniste et charognard avant tout, il se nourrit de poissons morts et chasse au besoin des petites proies comme le Campagnol des champs.



Milan noir



© Olivier Maréchal



© Olivier Tactessel

Exemples d'arbres à conserver pour favoriser la nidification des rapaces

GÉRER L'HABITAT

La préservation des rapaces dans nos forêts passe par quelques principes facilement intégrables dans la gestion sylvicole courante. Ceux-ci portent sur les peuplements forestiers utilisés pour la nidification ainsi que sur les habitats associés utilisés par les rapaces pour s'alimenter.

- Maintenir les arbres de forme tabulaire ou étêtés, porteurs de grosses branches, capables de supporter les nids, parfois volumineux, des rapaces,
- Si possible, conserver, en plus de l'arbre porteur du nid, quelques arbres à proximité immédiate (maintenir un îlot d'arbres de quelques ares),
- Eviter d'effectuer les travaux sylvicoles pendant la période de reproduction, de mars à juillet,
- En cas de travaux à proximité d'un nid repéré et occupé, établir un périmètre de non intervention sylvicole de 100 m autour du nid,
- En cas de nidification à proximité de la desserte, utiliser un cloisonnement annexe contournant le nid pour sortir les bois,
- Conserver les arbres isolés en lisière de forêts,
- Favoriser des lisières étagées et progressives utilisées comme postes de chasse.



© A Bazin_LPO

Nid de Balbuzard-pêcheur en Pays de la Loire